



## ARCACHON

# Les dossiers brûlants de l'été avec l'Assa

Rendez-vous associatif important de l'été arcachonnais, l'assemblée générale de l'Association de sauvegarde du site d'Arcachon ce mercredi 24 juillet à 9h30 à la salle des Réservoirs, en Ville d'Hiver. En voici un petit avant-goût.

Dans cet été très modérément chaud côté météo, la température grimpe souvent avec le caractère brûlant des dossiers sensibles... C'est encore une fois le cas à Arcachon avec l'Association de sauvegarde du site d'Arcachon (Assa) qui organise son rendez-vous annuel la semaine prochaine. Présidé par Jacques Storelli, bien entouré par François Vaugelade et Vincent Hoffmann-Martinot, le collectif reste viscéralement « attaché au cadre de vie » de la station balnéaire. « Cela nous invite à une vigilance sans relâche », estime l'avocat qui,



Jacques Storelli, le président de l'Assa à Arcachon.

avec son équipe, s'astreint à une véritable discipline pour étudier tous les projets et les modifications urbanistiques majeures. Notre hebdomadaire détaillera par le menu la plupart des dossiers que suit l'Assa. Mais il faut ici en citer quelques-uns. L'association avoue être « confrontée » à deux projets de construction d'hôtels "Cinq

étoiles" « ce qui pour l'un, l'Hôtel Les Vagues, pèse déjà lourdement sur le front de mer et pour l'autre, menace la Station marine, place Peyneau ». L'Assa « a introduit les recours nécessaires et si les travaux n'ont pas été suspendus à l'Hôtel Les Vagues par le Conseil d'État, la demande d'annulation du permis de construire doit être prochainement jugée ». Et Jacques Storelli de poursuivre : « Gageons que l'engagement sonnante et trébuchante de bien des Arcachonnais attachés à leur cadre de vie, est de nature à permettre une remise en cause de ces projets, aboutis ou non. » Parmi les autres sujets abordés : citons le Parc des Abatilles, le Parc Pereire, la Villa Salesse ou encore les nuisances de l'été...

## UN HÔTEL ARCACHONNAIS QUI NE PASSE PAS...

Un dossier qui ne passe pas vraiment du côté de l'Assa qui a déposé un recours contentieux contre la rénovation et l'extension de l'hôtel "Aquamarina" sur le boulevard de la Plage. On parle ici d'une rénovation de trente chambres et quatre appartements ainsi que l'extension de 50 chambres, une salle de séminaires, huit appartements et une piscine. L'association estime notamment que le nombre de places de stationnement est totalement insuffisant au sein d'un quartier qui connaît déjà des difficultés de stationnement, faute de structures qui puissent absorber les besoins des riverains ».